

SECTION SPORTIVE SAVATE BOXE FRANCAISE



Collège Marcel PAGNOL

38 rue Gimelli 83000 TOULON

Téléphone : 04-94-93-59-23

Courriel : ce.0831115l@ac-nice.fr

Site : <https://www.clg-marcel-pagnol.ac-nice.fr/>



DOSSIER DE CANDIDATURE

Professeur responsable : M. NOGUEIRA Fabrice

Les objectifs visés :

- Permettre aux élèves de se perfectionner dans **un art martial : la Savate boxe française**
- Développer la **combativité et le dépassement de soi**
- Développer le **respect** de l'entraîneur partenaires et adversaires, ainsi qu'une **autonomie** de plus en plus importante dans la **gestion de sa sécurité et celle des autres** (une attention toute particulière sera portée aux questions de **sécurité** par le rôle de jeune officiel, de partenaire et le développement de techniques efficaces et sécuritaires en tant que boxeur)
- **Gérer et maîtriser ses émotions**, notamment face au stress ou à des difficultés
- Apprendre aux élèves à **concilier leur pratique sportive et leur parcours scolaire**
- Permettre aux élèves de découvrir un éventail d'activités liées à la pratique des pugilistiques (boxe anglaise et kick boxing)
- Apprendre à **travailler en groupe et s'inscrire dans une cohésion d'équipe**
- Développer des compétences relatives à la **gestion et l'organisation** de l'association sportive, d'évènements sportifs, de sorties scolaires et la recherche de partenaires (sponsors)

SECTION SPORTIVE SAVATE BOXE FRANCAISE

L'organisation de la scolarité des élèves

Les élèves de la section, tout comme les autres élèves du collège, bénéficie d'une scolarité « classique » incluant **3h d'EPS / semaine de la 5^{ème} à la 3^{ème}** (et 4h /semaine en 6^{ème}).

En plus de cela, chaque élève de la section sportive vivra **par semaine 3h de Savate boxe française**. Il sera porté une attention particulière à ne pas fatiguer les élèves de façon excessive.

Ainsi, des activités « calmes » (analyses vidéo, explications théoriques) pourront ponctuellement être réalisées.

Néanmoins, les élèves devront être en mesure d'assumer leurs heures d'EPS et les 3 h de section sportive savate boxe française par semaine.

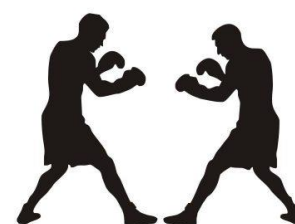
De plus, des **sorties** permettront de découvrir la boxe à haut niveau ainsi que d'autres **sports dans une logique de cohésion de groupe**.

Les élèves de la section seront enfin amenés à **participer aux compétitions UNSS « excellence » dans le cadre de l'association sportive** et côtoyer ainsi les meilleurs boxeurs scolaires de la région et peut-être de France. En fonction de la constitution des équipes ils pourront être tireur (boxeur) ou officiel (juge/arbitre) ou second (coach).

Le recrutement des élèves de la section sportive

- Au plan sportif, une motivation et une curiosité fortes pour les sports de combat seront demandées.
- La volonté de faire partie d'un collectif et mettre à profit et développer ses qualités autres que sportives (organisationnelles, d'entre-aide...).
- Une inscription à l'association sportive du collège en boxe sera **obligatoire** (entraînement et compétitions en tant que tireur (boxeur), officiel, second ou soutien). Il n'est pas obligatoire et ne sera pas possible que tous les élèves occupent le rôle de tireur et les qualités sportives ne seront pas nécessairement le principal critère de sélection.
- L'engagement dans la section vaut jusqu'à la fin de la 3^{ème}.

ATTENTION : LA SECTION ACCUEILLERA UN GROUPE DE 18 ELEVES MAXIMUM (de la 6^{ème} à la 3^{ème})



Le dossier d'inscription se compose :

- de la fiche de candidature, dûment remplie
- des bulletins scolaires de l'année en cours
- être admis dans le niveau de classe correspondant
- **ne pas choisir d'options supplémentaires (Bilangue-LCA-LCE...)**
- de la copie de la demande de dérogation (obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur du collège Marcel Pagnol)

Le formulaire de demande de dérogation est à retirer auprès de la direction de l'établissement actuel (école ou collège), à compléter et à rendre à ce même établissement (école ou collège), dans les temps impartis.

LA FICHE DE CANDIDATURE DOIT ÊTRE RENDUE AU
SECRETARIAT DE DIRECTION POUR LE **28 MARS 2025 DERNIER DELAI**

FICHE DE CANDIDATURE À LA SECTION SPORTIVE SAVATE BOXE FRANCAISE Année scolaire 2025 - 2026



COLLEGE MARCEL PAGNOL

38 rue Gimelli 83000 TOULON

Téléphone : 04-94-93-59-23

Courriel : ce.0831115l@ac-nice.fr

Site : <https://www.clg-marcel-pagnol.ac-nice.fr/>



Je soussigné(e) :

Adresse :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Père – Mère – Tuteur de l'élève :Né(e) le :

Actuellement en classe de : au collège/ à l'école :

Sollicite l'inscription de mon fils / ma fille sur la liste des candidats à la section sportive boxe française pour l'année scolaire 2025/2026 en classe deème.

Avis du professeur d'EPS ou professeur(e) des écoles de l'année en cours :

.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements relatifs aux pratiques sportives de votre enfant :

- Activités(s) sportive(s) pratiqué(s) en club et nombre d'années de pratique :

.....

- Activités physiques et sportives supplémentaires pratiquées à la rentrée (hors EPS) et temps hebdomadaire consacré :

.....

- Remarques complémentaires :

.....

En inscrivant votre enfant à la section sportive, vous confirmez avoir pris connaissance des dispositions suivantes :

- Votre enfant s'engage à s'inscrire et participer à l'association sportive (AS) boxe du collège, régler la cotisation de 30€ et s'engager dans les différentes compétitions en tant que boxeur, juge/arbitre ou coach
- Il ne pourra participer à aucune autre option du collège (LCE, LCA, Bilangue...), et son inscription à la section sera prioritaire si le dossier est retenu. Pas d'échange d'option possible au cours de sa scolarité au collège.
- Il devra participer avec assiduité aux cours proposés (3h/semaine) en plus de l'AS et des heures obligatoires d'EPS.

Date : Signature de l'élève

Nom et signature du représentant légal